

# District Saône et Loire de Football

## Siège social :

234 Avenue d'Alembert  
Zone Coriolis  
71210 TORCY

## COMMISSION DES JEUNES

### PV n°3 du 06 Février 2022

Présents : Bernard BRAY, Hugues BOUCHER, Dominique PARRIAUD.

Réfèrent administratif : Thomas DEGRANGE

### JEUNES

- Masculin :

#### COURRIER CLUBS :

##### Courrier de Rigny/Arroux :

La commission a pris connaissance du courrier et a fait le nécessaire.  
Transmis aux clubs concernés.

**Courrier de Buxy US :** La commission a pris connaissance du courrier du 26 Janvier 2022, elle ne peut répondre favorablement à cette demande. D'après les classements, l'équipe de Buxy 1 se retrouve à la dernière place, nous rétrogradons donc celle-ci au niveau inférieur au même titre que les autres équipes.

**Courrier de Chalon FC :** La commission a pris connaissance du courrier du 26 Janvier 2022, elle ne peut répondre favorablement à cette demande. D'après les classements, l'équipe de Chalon 2 termine 2<sup>ème</sup> du classement, seule les équipes du groupe D1 (phase une) terminant à la 1<sup>ère</sup> place accèdent au niveau supérieur.

**Courrier de USBG :** La commission a pris connaissance du courrier du 26 Janvier 2022, elle répond favorablement à cette demande et fait le nécessaire.

**Courrier de St Vincent :** La commission a pris connaissance du courrier du 27 Janvier 2022, elle ne peut répondre favorablement à cette demande. Deux 2 poules sont constituées et des déplacements importants seraient engendrés en cas de changements.

**Courrier de Pouilloux :** La commission a pris connaissance du courrier du 05 Février 2022. La commission prenant en compte tous les critères, les classements étant arrêtés au 19 Décembre 2021. Elle ne peut répondre favorablement à cette demande.

U15 :

La commission apporte les modifications de groupe **A U15 D3** et groupe **C U15 D3**.

Bernard BRAY

Président de la commission Foot Ados

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Bray', with a horizontal line underneath.